

Rentrée 2021-2022

ACTION LOGEMENT OCCITANIE, UN ACTEUR ENGAGÉ AUX COTÉS DES ALTERNANTS ET DES ENTREPRISES DE LA RÉGION

L'année scolaire 2020-2021 arrive à son terme et déjà les jeunes étudiants en quête d'apprentissage recherchent une école et une entreprise pour les accueillir à la rentrée. L'Occitanie compte à ce jour 41 929 apprentis ou alternants¹. Ce nombre connaît une hausse constante, renforcée par la dynamique de soutien apportée par l'État, qui met en place des aides spécifiques. La région souhaite ainsi atteindre 45 000 contrats d'ici quelques années.

Afin d'appuyer cet objectif, Action Logement Occitanie se mobilise pour les futurs alternants et les entreprises de la région. L'organisme met à leur disposition un ensemble d'aides et de dispositifs d'accompagnement.



Du côté des alternants,

Attirés par la diversité des filières, la voie de l'apprentissage est empruntée par des milliers d'étudiants en Occitanie chaque année. Elle permet d'obtenir un diplôme et une expérience professionnelle reconnue et valorisée qui favorise leur entrée dans le monde du travail (70 % des alternants décrochent un emploi à la fin de leur contrat d'apprentissage²).

La recherche d'un logement peut s'avérer difficile pour ces jeunes à cheval entre étude et emploi. C'est pourquoi Action Logement Occitanie met en place des solutions concrètes pour faciliter leurs démarches : un accompagnement à la mobilité, des aides financières et l'accès à un parc locatif diversifié. Pour y accéder et connaître leurs droits, ces derniers peuvent se rendre sur la plateforme alternant.actionlogement.fr.

Pour les accompagner :

- **Garantie Visale** : Action Logement Occitanie facilite l'accès au logement en se portant garant auprès du propriétaire.
 - Démarches à suivre : faire le test et la demande sur visale.fr

¹ Source Ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion : les chiffres de l'apprentissage en 2020

² Source La région Occitanie : <https://www.laregion.fr/apprenti-e-ca-change-la-vie>

CONTACTS PRESSE

Lucas Pastel – l.pastel@giesbert-mandin.fr - 07 60 02 64 05

Marie Grandchamp – m.grandchamp@giesbert-mandin.fr - 06 87 85 94 61

- **Avance LOCA-PASS** : l'aide finance la caution des futurs alternants au moment de leur entrée au sein du logement choisi.
➤ Démarche à suivre : se rendre sur locapass.actionlogement.fr
- **Aide MOBILI-JEUNE** : l'aide financière qui peut aller jusqu'à 100 euros par mois, prend en charge une partie du loyer.
➤ Démarche à suivre : se rendre sur mobilijeune.actionlogement.fr
- **Aide exceptionnelle liée à la crise sanitaire** : une aide de 150 euros par mois pour réduire les charges de logement. Cette aide est limitée à 2 mois (jusqu'à 300 €), ou 6 mois (jusqu'à 900 €) si la personne concernée a perdu son emploi pendant la crise sanitaire.
➤ Démarches à suivre : faire le test et la demande sur aide-urgence.actionlogement.fr
- **Une offre de logement diversifiée** : Action Logement dispose d'un grand parc locatif et propose des logements adaptés à la situation de l'alternant (résidence, colocation...)
➤ Démarche à suivre : se rendre sur la rubrique « Louer » du site actionlogement.fr
- **Aide MOBILI-PASS** : lors d'une mobilité professionnelle, subvention jusqu'à 2 200 € pour financer les frais d'accompagnement à la recherche d'un logement locatif par un opérateur spécialisé et/ou un prêt au taux de 1% pour régler une partie des dépenses (double charge de logement, frais d'agence...)
➤ Démarche à suivre : se rendre sur la rubrique « bouger » du site actionlogement.fr

Du côté des entreprises,

En accord avec la mission première du groupe, faciliter le logement pour favoriser l'emploi, Action Logement Occitanie souhaite booster l'attractivité des entreprises de la région. C'est la vocation de la « **cellule accompagnement** » **dédiée aux alternants** dont l'objectif est de réaliser un diagnostic logement personnalisé.

Elle comprend l'identification des besoins de l'étudiant, l'orientation vers les aides auxquelles il peut prétendre, et en fonction des besoins, la mise à disposition d'un logement temporaire meublé.

Un **véritable avantage pour l'attractivité des entreprises** qui peuvent donc proposer des offres d'alternance complètes incluant un logement pour leurs futures recrues.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 48 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle.

Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

CONTACTS PRESSE

Lucas Pastel – l.pastel@giesbert-mandin.fr - 07 60 02 64 05

Marie Grandchamp – m.grandchamp@giesbert-mandin.fr - 06 87 85 94 61